

**COMPTE-RENDU DE LA SORTIE  
BOTANIQUE DU 21 MAI 2000  
DANS LE SECTEUR DU FAOUËT  
(NORD-OUEST DU MORBIHAN)**

**Gabriel RIVIÈRE <sup>1</sup>**

Cette sortie à laquelle ont participé environ une douzaine de botanistes, s'est déroulée sur deux sites dans les communes du Faouët et de Priziac (tous les deux dans la division U.T.M. VU 62).

---

**SAINTE-BARBE EN LE FAOUËT**

---

**1. PRESENTATION GENERALE**

Le site de Ste-Barbe consiste en une vallée boisée, celle de l'Ellé, profondément enfoncée dans un massif granitique qui s'étend du Faouët à Gouarec. On se trouve ici sur le bord méridional de ce massif qui domine une dépression creusée dans les micaschistes. En le traversant du nord au sud, le cours d'eau s'y enfonce de plus en plus, le maximum étant atteint au niveau de Ste-Barbe, juste avant de déboucher dans la dépression, soit environ 100 mètres !

Très fréquenté par les touristes, le site est en effet renommé à la fois par le pittoresque du paysage et par son ensemble architectural comprenant une chapelle du 16<sup>e</sup> siècle (de style flamboyant) logée légèrement en contrebas du plateau dans une anfractuosité rocheuse, l'escalier monumental qui y conduit, et un oratoire édifié sur un éperon rocheux, ainsi qu'une maison ancienne située un peu plus haut sur le bord du plateau.

L'endroit, quoique d'un grand intérêt floristique, a, semble-t-il, été peu prospecté dans le passé, puisque le nom du Faouët est très rarement cité dans la bibliographie avant 1980 (cf. *Mycelis muralis* et divers *Rubus* dans ARRONDEAU, *Asphodelus arrondeaui* dans LLOYD, et rien d'autre !). Nous visiterons successivement la vallée boisée (le matin) et les pelouses du plateau (l'après-midi).

---

<sup>1</sup> 1, Boulevard Foch, B.P. 35, 56801 PLOERMEL cedex

## 2. OBSERVATIONS

### 2.1. Landes et pelouses du plateau

En avant de l'auberge et de la chapelle, s'étend une vaste esplanade. L'arasement de la lande originelle à *Ulex europaeus* qui la couvrait à l'origine a fait place à une formation herbacée où dominant *Agrostis curtisii*, *Nardus stricta*, *Carex binervis* et *Asphodelus arrondeaui* (Protection nationale), cette dernière fréquente dans ce secteur du Morbihan et très abondante ici. On note aussi : *Pedicularis sylvatica*, *Polygala serpyllifolia*, *Erica cinerea*, *Galium saxatile*, *Danthonia decumbens*, *Orchis morio*, orchidée semblant très rare dans le nord-ouest du Morbihan (deux individus seulement), *Hypericum linarifolium* rare également dans ce secteur.

Là où le sol est peu épais, gorgé d'eau au printemps, s'étendent des pelouses rases acidiphiles (le substrat est granitique), encore exceptionnellement vertes cette année, tant le printemps a été arrosé. On y trouve *Juncus bufonius*, *Chamaemelum nobile*, et des espèces peu communes localement : *Moenchia erecta*, *Sagina subulata*, *Trifolium subterraneum*, *Juncus capitatus* ; dans les endroits piétinés *Spergularia rubra*, *Crassula tillaea*, *Plantago coronopus*, *Agrostis capillaris*... ; ailleurs encore : *Teesdalia nudicaulis*. Les cuvettes humides sont peuplées par *Illecebrum verticillatum* très abondant et *Lythrum portula*.

Les murs aux abords de l'auberge hébergent une flore variée : *Asplenium obovatum* subsp. *lanceolatum* (= *A. billotii*), *Asplenium adiantum-nigrum*, *Polypodium interjectum*, *Aira praecox*, *Aphanes inexpectata*, *Erodium cicutarium*, *Myosotis ramosissima*, *Lamium amplexicaule*, *Sedum anglicum*, *Coincya* (*Rhynchosinapis*) *cheiranthus*..., plus quelques espèces introduites : *Sedum album* s.l., *Cerastium tomentosum*, *Campanula carpathica*... Sur les murs plus humides de la chapelle et du grand escalier, ou sur les rochers, on voit *Asplenium trichomanes* subsp. *quadrivalens*, *Mycelis muralis*, *Hieracium* (sans doute *sabaudum*), et en position d'ourlet au pied des rochers, *Geranium lucidum*, mais *Asplenium ruta-muraria* observé en 1998 n'a pas été revu. Sur le mur de la chapelle du côté de la vallée, une algue forme un abondant revêtement orangé, *Trentepohlia* sp.

Une petite construction au pied de la falaise, formant comme une niche face à la chapelle, abrite le gamétophyte de *Trichomanes speciosum* (Protection nationale, Liste Rouge annexe 1) que l'œil perspicace de Rémy RAGOT a vite fait de repérer.

### 2.2. La pente boisée

A l'aplomb de la chapelle s'étend un vaste chaos occupé par une chênaie-hêtraie (*Quercus robur* et *Fagus sylvatica*) à luzule (*Luzula sylvatica*) extrêmement abondante. Parmi les arbres et arbustes, on note également *Sorbus aucuparia*, *Malus sylvestris*, *Pyrus cordata*, *Mespilus germanicus* très rare en Morbihan. Dans le sous-bois, signalons : *Epilobium montanum*, *Polypodium vulgare*, *Vaccinium myrtillus*, *Melampyrum pratense*, *Lamium galeobdolon*, *Solidago virgaurea*, *Carex pilulifera*, *Polygonatum multiflorum*, *Melica uniflora*, *Milium effusum*, *Luzula pilosa*... plusieurs fougères (*Dryopteris affinis* subsp. *affinis*, *D. dilatata*, *D. filix-mas*) et de nombreuses Bryophytes.

Vu la difficulté à progresser dans le chaos, nous n'irons pas voir, sur les rochers moussus, les deux petites populations d'*Hymenophyllum tunbrigense* (Protection nationale, Liste Rouge annexe 1), observées pour la 1<sup>ère</sup> fois par le signataire de ces lignes en mars 1975 et revues à plusieurs reprises jusqu'en 1999.

Par contre, à 1 km en amont, nous pouvons observer à loisir une autre station découverte cette même année 1999, au revers d'un rocher qui surplombe la rivière, côté nord. Constituée de plusieurs populations, la station de Ste-Barbe est de loin la plus importante des quatre connues à ce jour dans le département.

A propos de cette fougère, le chanoine R. CORILLION m'écrivait le 11/04/1975 : « Je connaissais la présence d'*H.t.* à Ste-Barbe au Fauët [...]. J'aurais une bonne anecdote à vous dire à ce sujet, en fonction d'une visite faite avec M. DES ABBAYES ». N'est-il pas étrange que cette remarquable fougère n'ait pas été mentionnée ici par DES ABBAYES († 1974), ni dans la Flore du Massif Armoricaïn (1971), ni dans son Supplément (jusqu'à l'année 1974) ?... Je ne me rappelle pas de l'anecdote en question, mais je crois avoir retenu que la fougère *aurait été introduite* (?). Cependant, l'existence de plusieurs stations, assez populeuses au total, plaide entièrement en faveur de la spontanéité de l'espèce dans cette localité, la plus au sud-est en Bretagne (et dans tout le massif Armoricaïn).

### 2.3. Les bords du cours d'eau

L'Ellé est un bel exemple des cours d'eau rapides, presque impétueux, de la haute Cornouaille, mais dont la qualité de l'eau est ici fort douteuse. Le lit de la rivière, encombré de rochers provenant de la désagrégation du chaos, est peuplé par *Oenanthe crocata*, plante eu-atlantique dont ce biotope est la « station primaire ». Les bords de la rivière hébergent de très belles populations d'osmonde royale (*Osmunda regalis*). On y voit aussi : *Alnus glutinosa*, *Fraxinus excelsior*, *Athyrium filix-foemina*, *Phalaris arundinacea*, *Eupatorium cannabinum*, *Valeriana officinalis*, *Filipendula ulmaria*, *Carex remota*, *Rosa arvensis*, *Cardamine flexuosa*, *Sibthorpia europaea*. Dans les lieux fangeux : *Viola palustris*, *Chrysosplenium oppositifolium*.

En bordure du sentier, on observe diverses espèces déjà vues dans le chaos, et aussi *Taxus baccata*, *Listera ovata*, *Dactylorhiza maculata* s.l., *Silene dioica*, *Ruscus aculeatus*, *Euphorbia amygdaloides*, *Stachys officinalis*, *Hypericum pulchrum*, *H. androsaemum*, *Anemone nemorosa*, *Holcus mollis*, *Hyacinthoides non-scriptus*, *Lysimachia nemorum*. Il est sans doute trop tôt dans la saison pour voir *Festuca gigantea* vu ici deux ans plus tôt, plante peu commune dans le département.

---

## L'ETANG DU BEL-AIR EN PRIZIAC

---

### 1. PRESENTATION GENERALE

L'étang du Bel-Air en Priziac, d'apparence naturelle, est en réalité dû au barrage d'un petit affluent de l'Aër, lui-même tributaire de l'Ellé, à l'aval d'une zone plane un peu déprimée, et est probablement très ancien. De taille modeste (quelques dizaines d'hectares), il offre cependant des végétations de bordures variées, tantôt limoneuses, tantôt sablo-graveleuses. Déjà visité à plusieurs reprises lors de sorties organisées par le Conservatoire botanique, les 12/09/93 et 10/07/1995 (c'est au cours de cette dernière journée que fut retrouvée le remarquable *Lobelia dortmanna* [Protection nationale, Liste Rouge annexe 1]), et par la 24<sup>ème</sup> session extraordinaire de la S.B.C.O. (le 09/07/1996), il a été mis au programme de ce jour spécialement pour l'étude des végétations palustres de la queue nord.

## 2. OBSERVATIONS

### 2.1. La queue de l'étang

Du centre vers les bords, on observe successivement :

- de vastes populations de nénuphars (*Nuphar lutea*, *Nymphaea alba*) ;
- une énorme ceinture de *Menyanthes trifoliata* (Liste Rouge annexe 2) ;
- une cariçaie étendue avec 4 espèces dont 2 de la Liste Rouge armoricaine : *Carex rostrata* (annexe 2), *C. curta* (annexe 1), *C. echinata* et *C. nigra.*, auxquels sont associés *Equisetum fluviatile*, *Eriophorum angustifolium*, *Scirpus lacustris*, *Veronica scutellata*, *Hydrocotyle vulgaris*, *Epilobium palustre* (Liste Rouge, annexe 2), *Thysselinum* (= *Peucedanum*) *lanceifolium*, *Viola palustris* à la limite de la saulaie. Sur une touffe de cypéracées, une épreinte de loutre... Il est trop tôt dans l'année pour voir *Bidens tripartita* observé ici en 1995, adventice en expansion dont c'est ici l'une des localités les plus avancées vers l'ouest de la Bretagne.
- enfin un boisement de saules (*Salix atrocinerea*), avec de la molinie et *Carex paniculata*.

*Carex curta* avait déjà été identifié le 9 juillet 1996 lors de la visite de la S.B.C.O., par J. LEURQUIN, au vu simplement des squelettes de quelques chaumes desséchés ! L'observation de ce jour est une confirmation éclatante de la présence de ce carex dont c'est ici l'une des 4 stations du département observées depuis 1980, et de loin la plus riche. *Carex rostrata* est maintenant connu d'au moins 25 localités du Morbihan.

### 2.2. Plus en amont et en bordure de l'étang

A l'amont de la queue de l'étang, s'étendent des zones palustres difficilement franchissables et des prairies hygrophiles pâturées par des chevaux. En plus des espèces déjà observées, ajoutons : *Myosotis laxa* subsp. *cespitosa*, *M. secunda*, *Lychnis flos-cuculi* dans le marécage ; *Cardamine pratensis*, *Rhinanthus minor*, *Ranunculus acris*, *Taraxacum* Sect. *Palustria*, *Dactylorhiza maculata* s.l. dans la prairie ; *Dryopteris dilatata* et *D. carthusiana* poussant côte à côte, témoignant peut-être d'un déboisement partiel. En revenant sur la bordure herbeuse de l'étang, nous notons simplement *Potentilla palustris* (Liste Rouge, annexe 2), sans prendre le temps d'examiner en détail les ceintures qui assurent le passage entre la végétation aquatique sur substrat sableux (avec *Myriophyllum alternifolium*) et celle de la prairie. La sortie se termine là. Cependant, quelques-uns se dirigent vers l'abbaye de Langonnet, sur le bord de l'Ellé. La flore quoique intéressante, ne révèle aucune espèce remarquable.

---

## BIBLIOGRAPHIE

---

- DES ABBAYES H. et coll., 1971. Flore et Végétation du Massif Armoricain. Tome I: Flore vasculaire. Saint-Brieuc.
  - ARRONDEAU M., 1867. Catalogue des plantes phanérogames observées dans le département du Morbihan. Vannes.
  - DUPONT P. et TOUFFET J., 1969. *Hymenophyllum tunbridgense* dans le Morbihan et les Côtes-du-Nord. *Le Monde des Plantes*, 364 : 13.
  - DUPONT P., 1995. Supplément (jusqu'à l'année 1974) à la Flore vasculaire du Massif Armoricain. Publication posthume de H. des ABBAYES. *E.R.I.C.A.*, 7 : 1-77.
  - LLOYD J., 1897. Flore de l'ouest de la France. 5e éd. posthume. Nantes.
  - PEDOTTI P., 1997. 24ème session extraordinaire de la S.B.C.O. : Morbihan. Journée du 9 juillet 1996 : secteur nord-ouest du département. *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest*, 28 : 315-326.
-